



A LA DGFIP COMME A LA DRFIP21, 2024 C'EST L'HEURE DES COMPTES !

DIALOGUE SOCIAL NATIONAL ?

Depuis septembre des **négociations indemnitaires** se sont engagées à la DGFIP. Celles-ci ont repris ce 29 janvier.

Notre détermination à obtenir une reconnaissance indemnitaire à la hauteur de notre conscience professionnelle et de notre technicité est intacte.

Cela fait plus de 10 ans que notre régime indemnitaire n'a pas été revalorisé. Cela ne peut plus durer !

L'année 2024 doit être l'heure des comptes pour chacune et chacun d'entre nous qui faisons vivre la DGFIP, malgré des réformes structurelles incessantes, des suppressions massives d'emplois et des conditions de travail toujours plus dégradées.

Loin de répondre aux attentes de l'ensemble des personnels, l'attribution de la **prime GMBI** en 2023, dans l'urgence, sans bénéficier à tous ceux qui ont contribué à GMBI (SIE, EDR, SGC, etc.) et sans tenir compte de toutes les réalités que traversent les services de la DGFIP, pour solder un contentieux... dont l'administration était la seule comptable, ne peut que **renforcer le malaise et la défiance** des personnels.

L'intersyndicale est convaincue que pour obtenir une revalorisation à la hauteur des enjeux, il y a **nécessité à ce qu'un maximum de collègues s'invite dans cette négociation.**

Comme souvent, les avancées ne reposent que sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre nous.

DIALOGUE SOCIAL LOCAL ?

Voilà plus d'un an que le CSAL (comité social d'administration local) et la FS (formation spécialisée ex CHSCT) de la DRFIP21 fonctionnent sans règlement intérieur du fait de l'incapacité de la Centrale à anticiper la mise en place des nouvelles instances.

Le cadre national prévoyait un dialogue social local afin d'amender le règlement intérieur en fonction du contexte. C'était en fait un dialogue social de façade puisque la Direction locale n'avait aucune marge de manœuvre pour modifier une virgule de ce qui était proposé dans le règlement intérieur type national.

L'intersyndicale de la DRFIP21 a joué le jeu et proposé 38 modifications afin d'améliorer le fonctionnement des instances locales, et dans l'intérêt des agents puisqu'il s'agissait de pouvoir exercer notre mandat dans de meilleures conditions et ainsi défendre au mieux l'intérêt de nos mandants et collègues.

Face au mutisme de l'administration, l'intersyndicale de la DRFIP21 a voté contre ce règlement intérieur et adopté une délibération en ce sens lors de la 1^{ère} convocation. Elle n'assistera pas à la 2^e convocation.

Il est, une fois de plus, regrettable que le dialogue social ne soit que d'apparence:

Moins de droits pour les syndicats, ce sont aussi moins de droits pour les agents!